



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du samedi 16 novembre 2024

Le 16/11/2024 à 18h, les membres de Cric Crac se sont réunis en assemblée générale dans les locaux de l'association, Ferme Saint Sauveur, Avenue du Bois 59650 Villeneuve d'Ascq, sur convocation du président.

Le nombre de votant - consigné sur la feuille d'émargement - était de 37 adhérents présents ou représentés

L'assemblée était présidée par le président Denis Vigneron et assistée d'Adella Fossaert, secrétaire.

Monsieur Sylvain Estager, adjoint aux finances de la ville de V. Ascq, était présent aux travaux de l'AG.

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du rapport moral du président
- Présentation du rapport d'activités de la directrice et perspectives 2024/2025
- Intervention du cabinet comptable de présentation des comptes 2023/24
- Présentation et vote du rapport financier 2023/24 du trésorier
- Élection des membres du Conseil d'Administration

- Chaque point de l'ordre du jour faisant l'objet d'échanges avec les adhérents présents -

1ère délibération : Vote du rapport moral

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport moral.

2ème délibération : Vote du rapport financier

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport financier.

Elle se prononce également positivement sur l'inscription du résultat excédentaire de l'exercice au report à nouveau du bilan, ainsi que sur l'adoption du montant de l'adhésion annuelle qui est inchangée.

3ème délibération : Election du nouveau conseil d'administration

Le conseil d'administration est reconduit à l'unanimité: Denis Vigneron, Nicolas Szydowski, Adella Fossaert, Anne Dubois, Hervé Delahaye, Jean-Paul Wallez, Dorothée Haillet et François Chastain.

L'ordre du jour étant écoulé, la séance est levée à 19h14.

A Villeneuve d'Ascq, Le 16/11/2024

Le président, Denis Vigneron

La secrétaire, Adella Fossaert